



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

Fédération Départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

EVENEMENT

Pêche en 1ère catégorie, c'est bientôt fini...

Il ne vous reste plus que quelques jours pour aller taquiner Dame Fario!



Le 19 septembre marquera la fermeture de la pêche dans les cours d'eau de 1ère catégorie piscicole. La venue de l'automne annonce, en effet, le début de la période de reproduction pour les truites fario, il est donc temps de les laisser regagner leurs zones de frai en toute tranquillité.

La pêche reste autorisée dans les cours d'eau de 2ème catégorie : brochet, perche, black-bass et silure vous attendent ! Pour trouver un coin de pêche adapté, n'hésitez pas à consulter notre carte interactive [GEOPECHE](#).

Offre d'automne

Une fin de saison à moitié prix...

Du 1er septembre au 15 décembre, la carte de pêche «personne majeure» est à moitié prix ! Si vous avez loupé le début de la saison, rattrapez-vous sur ces quelques mois grâce à une carte à prix réduit.

Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur le site cartedepeche.fr et sélectionner la « carte personne majeure » et l'AAPPMA dans laquelle vous irez pêcher.

* Offre limitée aux fédérations participantes. Cette offre vous procure les mêmes droits que la carte personne majeure à plein tarif. La réduction ne s'applique pas sur les options et la réciprocité.

Pour profiter du loisir pêche en fin de saison, connectez-vous sur

cartedepeche.fr



En bref...

- **Dimanche 19 septembre** : fermeture de la pêche dans les eaux de 1ère catégorie
- **Animations Parcs et jardins** : tous les mercredi matin du mois de septembre, animations de découverte du milieu aquatique. Programme et inscriptions : <https://demarches.toodego.com/sante-loisirs/animations-parcs-et-jardins/>
- **18 et 19 septembre**: Journée Européenne du Patrimoine. Visite de la station d'épuration de Pierre-Bénite
- **Samedi 25 septembre** : «Vallon de l'Yzeron en fête» au fort du Bruissin à Francheville
- **Samedi 9 octobre** : Fête de la Science à l'usine des eaux de Caluire

SOMMAIRE

Les élections c'est pour bientôt...

N'attendez plus pour vous engagez !



APPEL À CANDIDATURE
L'AVENIR DE LA
PÊCHE, C'EST VOUS !

Le renouvellement
 des mandats dans les
 structures associatives de
 pêche, *c'est maintenant !*

L'avenir de la pêche, c'est vous !

En tant que pêcheur de loisir, vous êtes adhérent(e) d'une structure associative de pêche. A ce titre, vous avez l'opportunité de contribuer à la gestion, au développement et à l'animation de votre loisir, en tant qu'élu(e) au sein de l'équipe dirigeante de votre association de pêche. Les mandats des élu(e)s des structures associatives de pêche seront renouvelés à partir du **1er octobre 2021**. Aussi, chaque structure associative de pêche - de l'AAPPMA à la FNPF - est amenée à renouveler les membres de leur conseil d'administration et de leur bureau pour les 5 prochaines années.

8 bonnes raisons de s'investir dans une structure associative de pêche

En devenant élu(e)...

- ... **j'assure** le bon fonctionnement de nos instances et la pérennité de notre loisir ;
- ... **je contribue** aux prises de décisions, à la gestion et au fonctionnement de mon association de pêche ;
- ... **je construis** une image de la pêche qui ressemble aux adhérents de mon association ;
- ... **je représente** les intérêts des pêcheurs et leur patrimoine halieutique ;
- ... **je défends** le développement de la pêche et la protection du milieu aquatique de mon territoire ;
- ... **j'assume** des responsabilités et porte un vrai projet associatif ;
- ... **je rejoins** une communauté de passionnés dans un esprit de convivialité ;
- ... **j'ai la possibilité** d'intégrer les instances départementales, régionales voire nationale de la pêche de loisir.

Comment candidater ?

Pour rejoindre l'équipe dirigeante d'une association de pêche, il faut présenter sa candidature lors d'une assemblée électorale à laquelle sont convoqués tous les adhérents, mais vous pouvez d'ores et déjà faire connaître votre candidature à votre AAPPMA. La **seule condition** à remplir est de détenir sa carte de pêche depuis **deux années consécutives** dans la même AAPPMA.

Vous ne souhaitez pas candidater ?

Participez quand même aux élections pour choisir vos représentants !

Lancement des chantiers d'automne !

Avant le début des périodes de reproduction hivernales et la hausse des débits, les mois de septembre et d'octobre sont propices à la réalisation de travaux sur les petits et grands cours d'eau.

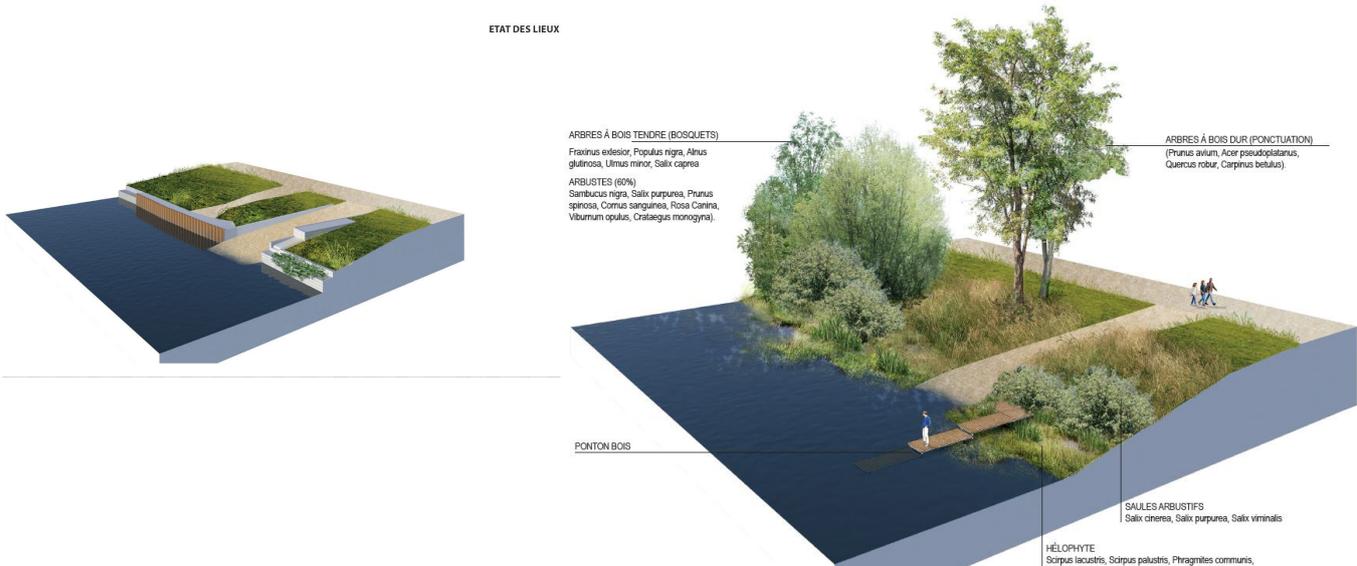
En complément des travaux réalisés par les collectivités locales, votre Fédération de Pêche va donc lancer plusieurs chantiers :

- Une **buse infranchissable pour les poissons va être supprimée** et remplacée par une passerelle sur un affluent de l'Azergues sur la commune de Pouleles-Echarmeaux.
- La **rampe de mise à l'eau de Taponas va être restaurée** et complétée d'un ponton en bois pour favoriser la mise à l'eau des barques de pêche.
- Les **berges de la Saône** au niveau de l'ancien port de plaisance de Fareins **vont être restaurées**. Les vieux quais en béton dangereux vont être supprimés pour laisser place à la végétation. Un ponton bois sera également aménagé à proximité de la rampe, toujours pour faciliter la mise à l'eau des barques de pêche.



ETAT DES LIEUX

PROJET



Ces chantiers sont réalisés grâce au soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Auvergne Rhône Alpes et des collectivités locales (commune de Taponas, Communauté de Communes Dombes Saône Vallée).



Suivi piscicole

Comment se portent nos rivières ?

Comme chaque été, les techniciens de votre Fédération assurent le suivi piscicole de différents cours d'eau du département. Les résultats seront disponibles d'ici peu sur notre [site internet](#). N'hésitez pas à les consulter !



Un été bien rempli!

Bilan des animations estivales

La saison estivale a été bien remplie pour les animateurs de votre Fédération. Au total, **74 animations** ont été réalisées : découverte de la rivière et des petites bêtes aquatiques, pêche à la ligne, rallye nature et stage de pêche... Les activités étaient variées et le public au rendez-vous : **730 personnes sensibilisées** au cours de cette période.

Les centres de loisirs ont représenté l'essentiel de l'activité mais des journées «découverte» en famille ainsi que des stages de pêche particuliers (pour enfants et pour adultes) vous ont également été proposés.



Zoom sur... les camps de pêche



A l'occasion des camps de pêche organisés par votre Fédération, plusieurs jeunes ont pu se familiariser avec l'univers de la pêche de manière intensive. Plusieurs jours de pêche, plusieurs techniques et différents spots de pêche du département, c'est ce qu'ont eu la chance de découvrir les enfants ayant participé aux camps cette année. De très jolies prises ont récompensé leur patience et ils ont pu repartir avec des souvenirs plein la tête.

Elles sont bientôt de retour !

Conférences Pêche-Nature

Comme chaque année (hors COVID), votre Fédération organise durant l'hiver une série de conférences sur la pêche et les milieux aquatiques. Une fois par mois à partir de décembre, venez nous retrouver et échanger avec nos conférenciers.

Le programme sera bientôt finalisé et disponible sur notre [site internet](#), venez le découvrir !

Attention, cette année, l'accès aux conférences sera soumis à la présentation du pass sanitaire.



«Projet soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes»

Info Pêche 69. Publication périodique d'informations de la FDAAPPMA69. Directeur de la publication: Alain LAGARDE
Rédaction et conception: Service développement Photos: FNPF-Laurent Madelon-FD69-Foissy